



## **Rentrée 2021: calculez votre quotient et inscrivez vos enfants aux activités périscolaires**

**Simplifiez-vous la vie et procédez dès maintenant à l'inscription en ligne pour les activités périscolaires de vos enfants.**

Madame, monsieur,

Cher.e.s Trappistes,

La réussite et l'épanouissement des petits Trappistes est notre priorité. Depuis la rentrée, nous avons largement fait évoluer notre organisation pour vous offrir de nouveaux services, tout en vous simplifiant la vie.

### **« Une mairie à votre écoute »**

En écoutant vos remarques et en prenant en compte vos retours d'expérience, nous avons déjà mis en œuvre bien des nouveautés : possibilité d'inscrire votre enfant à la cantine et aux activités périscolaires à J-2, paiement le mois suivant sur la base de vos consommations réelles, baisse des tarifs maximums, possibilité de quitter l'accueil du soir en continu à partir de 17h45, inscription aux vacances à j-8 etc.

### **« Un nouveau portail, plus stable et plus pratique »**

Nous souhaitons continuer à améliorer votre expérience d'utilisateur du service public et vous donner accès à des applications plus stables et plus pratiques.

Ainsi, **à la prochaine rentrée scolaire, vous découvrirez votre nouveau Portail Famille. Plus simple d'accès, plus clair**, il vous sera utile au quotidien pour tout ce qui concerne la vie scolaire et périscolaire de votre enfant. Ce nouveau logiciel proposera également d'autres services et informations pratiques, et s'enrichira au fur et à mesure de fonctionnalités nouvelles (sport, culture, activités pour les aînés...).

Le déploiement de cette nouvelle application nous permettra de tourner la page des nombreux dysfonctionnements du précédent portail, dont vous étiez très nombreux à vous plaindre à juste titre depuis des années.

La mise en place de cette nouvelle application nécessite un temps de transition. Là aussi, nous souhaitons que celui-ci soit mis à profit pour vous simplifier vos démarches.

C'est pourquoi **nous vous proposons cette année la possibilité de réaliser le calcul de votre quotient familial et de procéder à l'inscription de vos enfants aux activités périscolaires directement en ligne**. Vous pourrez également en profiter pour choisir le prélèvement automatique pour le règlement des activités de vos enfants, ou opter pour la réservation à l'année.

Parce que cette procédure est nouvelle et que tout le monde n'a pas encore un égal accès aux outils numériques, nous avons bien sûr mis en place un accompagnement personnalisé, pour vous aider, si vous le souhaitez, à accomplir ces démarches. Vous trouverez les modalités pratiques au verso de cette lettre.

Vos élus, et tous les agents de la Ville, sont pleinement mobilisés et à l'écoute de vos suggestions, pour préparer dès maintenant une rentrée 2021 réussie.

Soyez assuré.e, madame, monsieur, de notre engagement dévoué.

**Ali Rabeh, Votre maire**

[Cliquez ici pour accéder au formulaire de calcul du quotient familial](#)

[Cliquez ici pour accéder aux inscriptions aux activités périscolaires](#)

**Vous pouvez obtenir un rendez-vous en appelant au 01 30 69 17 55 (aux horaires d'ouverture de la mairie)** Attention: lors de votre rendez-vous il faudra venir avec vos documents à scanner sur place et non pas une clé usb ou un mail avec les documents.

## **Liens utiles**

[calcul du quotient](#)

[Inscription aux activités périscolaires](#)